

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 19 OCTOBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le dix-neuf octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Charles Polliand, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (13)

M. BARITHEL Eric, M. DAVIET Rémi, Mme FOCHT Catherine, M. PAILLE Jean-François, Mme DUCLOS Catherine, Mme GUY Nicole, Mme MELIARD Marie-Laure, M. ZANINI Frédéric, M. ROLLIN Marc, M. Bruno BARTHALAIS ; Mme ROFFINO Cécile, M. DE MARCHI Jean-Louis ; M. DUCHEZ Patrick

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (2)

M. LUGAZ Patrick (donne pouvoir à Marc ROLLIN). Mme MICHELET Aude (donne pouvoir à MELIARD Marie-Laure)

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14/10/2020

Date d'affichage de la convocation : le 14/10/2020

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Bruno BARTHALAIS est désigné pour remplir cette fonction.



Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil municipal du 21 septembre 2020.

Monsieur le Maire présente les décisions suivantes :

N°DEC202013 : Avenants des entreprises (prestations supplémentaires) BIGGERI-LOT2 et CHARPENTES DU LAC-LOT3 relatifs au marché de travaux de la réhabilitation de l'ancienne gare de Duingt.

N°DEC202014 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'entreprise PROFILS ETUDE pour l'aménagement du parking paysager situé promenade des grands champs.

N°DEC202015 : Attribution des marchés de travaux « Espaces verts » et « Terrassement » aux entreprises MILLET PAYSAGES et BASSO pour l'aménagement du parking paysager.

N°DEC202016 : Avenant N°2 à la convention d'occupation de la Villa Honoré avec la SAS « La Petite Fringale ».

N°DEC202017 : Convention de mise à disposition du RDC de la Villa Honoré, sise 72 allée de la plage pour l'association « Les Lacustres ».

Le Conseil municipal :

Après présentation par le Maire du règlement de formation de la Mairie, validé par le Comité technique Paritaire du Centre de Gestion de la Haute-Savoie le 24/09/20 ;

- ***ADOpte le règlement de formation de la Mairie.
à l'unanimité***

Après rappel du Maire sur l'obligation d'effectuer le recensement de la population tous les 5 ans, le dernier ayant été effectué en 2016, la collecte se fera du 21/01/21 au 20/02/21. Il convient pour cela de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et de créer 3 emplois d'agents recenseurs correspondant aux 3 districts de la commune. Ces agents recenseurs seront rémunérés sur une base forfaitaire (600€ fixe + 400€ si mission bien effectuée) ;

- ***APPROUVE les modalités de fonctionnement et de rémunération du recensement de la population.
à l'unanimité***

Après exposé du Maire sur la mobilisation du département en soutien aux vallées des Alpes-Maritimes touchées par la tempête Alex du 02/10/2020 et l'attribution d'une aide exceptionnelle par la commune d'un montant de 400€ ;

- **DECIDE d'affirmer la solidarité départementale à l'occasion des intempéries des 2 et 3/10/2020 ;**
- **AUTORISE le versement d'une aide exceptionnelle de 400€.**
à l'unanimité

Après présentation du Maire sur le projet de travaux d'aménagement d'un parking paysager situé promenade des grands champs et la demande de subvention faite au Conseil départemental de Haute-Savoie pour financer une partie des dépenses au titre du *Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité* ;

- **ACCEPTE** le projet de d'aménagement d'un parking paysager ;
- **AUTORISE** le Maire à demander une subvention au Conseil départemental de la Haute-Savoie dans le cadre du *Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité* ;
- **MANDATE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après rappel du Maire sur le projet de travaux de sécurisation de la route communale « Les Prés Bernard » et la demande de subvention faite au Conseil départemental de Haute-Savoie pour financer une partie des dépenses au titre du *Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité* ;

- **ACCEPTE** le projet de travaux de sécurisation de la route communale « Les Prés Bernard » ;
- **AUTORISE** le Maire à demander une subvention au Conseil départemental de la Haute-Savoie dans le cadre du *Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité* ;
- **MANDATE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

La séance est levée à 22 H 30

Le Maire,
Marc ROLLIN

Le registre des délibérations est consultable en Mairie.

